



DIAGNOSTIC SECURITE

Qualité / Sécurité / Environnement

Objectif

- Réaliser une analyse de la sécurité de l'entreprise mettant en évidence les principaux points forts et les points faibles de l'entreprise vis à vis de ses obligations réglementaires (Code du travail) et techniques.
- Disposer de préconisations hiérarchisées pour la mise en place d'un premier programme d'actions de mise en conformité et d'améliorations techniques et organisationnelles.

Déroulement

Après une phase de préparation documentaire et une intervention sur site d'une demi-journée, la prestation fait l'objet d'un rapport de diagnostic comprenant :

- Une synthèse de l'existant dans l'entreprise,
- Un bilan des écarts réglementaires,
- Identification des démarches administratives (si nécessaire),
- Identification des principaux écarts techniques,
- Un récapitulatif hiérarchisé des actions à mener pour la mise en conformité.

Un **suivi** est ensuite effectué par la CCI avec un bilan 6 à 8 mois après l'intervention sur site pour permettre d'orienter l'entreprise dans la poursuite de sa démarche.

Conditions financières

- Intervention **gratuite** de votre Conseiller Environnement

Modalités administratives

- Tél. : 02.43.21.00.32
- Mail : cnaoarine@lemans.cci.fr